

	POLITIQUE DE QUALITÉ	RÉV. 1 DATE : 06/02/2018 Page 1
---	---------------------------------	---

POLITIQUE DE QUALITÉ

La direction de TUBOS CAPILARES souhaite conserver sa place d'entreprise reconnue dans le secteur de la fourniture et la découpe de tubes capillaires et la fourniture de machines de découpe (à portée certifiée : Commercialisation et découpe de tubes capillaires de précision et de tiges. Commercialisation de machines de découpe manuelle pour tubes de jusqu'à 22 mm de diamètre) ; son développement d'entreprise est fondé sur un plan stratégique prenant en compte les risques et les opportunités perçues ainsi que les attentes des parties intéressées ; ce plan se traduit par un ensemble d'objectifs à court, moyen et long terme. En vue d'imposer, de contrôler et de démontrer sa conformité, son système est adapté aux exigences de la norme ISO 9001: 2015, étant nécessaire de se conformer aux exigences légales et réglementaires, aux exigences des clients, et s'engage à :

- Être toujours bien informé des progrès de la société dans le secteur et des données de l'environnement (commerciales, juridiques, économiques, produits), considérées comme essentielles pour établir la stratégie et les objectifs.
- Collaborer avec les parties intéressées (clients, fournisseurs, personnel interne) et obtenir leur contribution. Le personnel interne doit toujours être qualifié et être prêt à développer ses fonctions d'une manière compétente.
- Avoir toujours les moyens appropriés, tant documentaires que matériels, en vue de fournir un bon service, en assurant un traitement personnalisé à nos clients.
- Veiller à ce que le système de gestion de la qualité fonctionne selon les conditions établies : Obtenir une amélioration continue à travers le contrôle et la mesure des processus, l'analyse des résultats, la prise des mesures pertinentes et la planification correspondante.

Cette politique est à présent publique ; le personnel doit obligatoirement la connaître et la comprendre, ladite politique devant rester à la disposition de toutes les parties intéressées externes.



Approuvée par la Direction en date du 06/02/2018